

# REPUBLIQUE DU BURUNDI



**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE  
MONSIEUR LE PREMIER VICE-  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, A  
L'OCCASION DE LA 67EME SESSION  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE  
L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES.**

*NEW YORK , 27 SEPTEMBRE 2012*

**Monsieur le Président (Vuk Jeremic),  
Distingués Délégués,**

En ce moment où j'ai l'agréable plaisir de m'adresser aux délégations ici présentes, permettez-moi de Vous exprimer mes sincères félicitations ainsi que Votre équipe, pour votre brillante élection au bureau de la **67<sup>ème</sup> session ordinaire de l'Assemblée Générale de notre organisation.**

Que Votre prédécesseur, **Monsieur Nasir Abdulaziz Al-Nasser,** trouve également notre profonde reconnaissance pour ses excellentes performances pendant la période qu'il a dirigé les débats de notre prestigieuse Institution.

Mes félicitations s'adressent également à Monsieur Ban Ki-Moun, Secrétaire Général de notre organisation **pour le travail accompli pour l'intérêt et le bien-être des pays membres et de leurs populations.**

Prendre la parole du haut de cette tribune est, pour moi, un moment privilégié et une heureuse occasion, pour aborder des sujets d'actualité de grande importance pour mon pays d'une part et qui intéressent le monde d'autre part.

Il s'agit d'un moment privilégié, dis-je, dans la mesure où il intervient dans un contexte où le Burundi marque un tournant historique décisif. En effet, ce que je voudrais rappeler ici, **Son Excellence Monsieur Pierre NKURUNZIZA, Président de la République l'a dit l'année dernière, à la 66<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale.**

Il s'agit en plus d'un fait majeur qui a imprimé d'un cachet spécial l'histoire de mon pays depuis son accession à l'indépendance : **C'est celui de voir que des institutions issues d'élections démocratiques achèvent leur mandat en paix, leur confié par le peuple, et qu'elles soient remplacées par d'autres élues également démocratiquement.**

Ici, je vais dire qu'il y a plus de deux ans (**c'était en 2010**), le Burundi a organisé des élections démocratiques pour la 2<sup>ème</sup> fois successive depuis 2005, dont sont issues les institutions républicaines actuelles et qui fonctionnent légitimement dans la paix et la sécurité retrouvée.

C'est donc là un motif de satisfaction dont le peuple burundais devrait se prévaloir avec toute la fierté qui est la sienne. Fierté dis-je, il y a de quoi ! En effet, alors que mon pays avait été confronté à une crise multiforme, qui l'avait affaibli économiquement, dégradé socialement, divisé politiquement et, affecté sérieusement le moral de son peuple, celui-ci est en train de se redresser progressivement et retrouver confiance dans son destin.

Ce cheminement illustre la confirmation d'une rupture définitive avec la spirale de violence et d'instabilité qui l'a caractérisé répétitivement, des décennies durant.

**Monsieur le Président,  
Distingués Délégués,**

Grâce à l'effort collectif, à la conjugaison des énergies et au génie du peuple burundais ainsi qu'à l'appui de nos partenaires, **je puis affirmer devant Vous que l'action menée depuis 2005 et qui continue depuis 2010, a produit des résultats encourageants à plusieurs niveaux.**

**Sur le plan politique**, comme je l'avais déjà esquissé, nous avons organisé, dans mon pays, pour la deuxième fois consécutive, des élections démocratiques **en 2005 et 2010** respectivement. Nous avons mis en place des institutions démocratiques que sont le **Gouvernement, l'Assemblée Nationale et le Sénat**, tous largement représentatifs des composantes de la population burundaise, et qui respectent les équilibres ethniques et de genre convenus dans l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation nationale, et coulés dans la Constitution. Au niveau du Sénat, il est intéressant de signaler qu'il y a une parité hommes-femmes au sein de l'effectif des élus, ce qui fait que de tous les Sénats du Monde, celui du Burundi se place en 2<sup>ème</sup> position quant à la représentativité des femmes.

Il s'agit donc là sans nul doute d'une avancée significative et remarquable, étant donné que le Gouvernement ne s'est pas contenté du minimum prescrit par la Constitution. Il a plutôt choisi délibérément d'aller au-delà, par une action volontariste, pour que la frange majoritaire de la population faite de femmes, soit représentée dans des proportions importantes dans les institutions de la République.

Poursuivant inexorablement la trajectoire d'une mobilisation entièrement engagée pour le changement, le Gouvernement a, par la suite, créé une **Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme**, mis sur pied l'Institution de l'**Ombudsman**, initié **la politique de tolérance zéro** dans le domaine de la **lutte contre la corruption et le malversations économiques** et mis en place des institutions adéquates pour la mettre en œuvre en vue d'éradiquer ce fléau qui ronge la société burundaise depuis plusieurs années. Certes, en la matière, ce n'est pas encore la perfection, comme tel est le cas partout ailleurs dans de nombreux pays du

monde. Mais, les structures qui en ont la charge sont-elles assidûment et avec détermination à pied d'œuvre.

C'est ainsi que le Gouvernement a adopté en **octobre 2011**, la **Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance et de Lutte contre la Corruption 2011-2015**. Aussi, des **contrats de performance** ont-ils été signés par les membres du Gouvernement et les Hauts Cadres de l'Etat, posant ainsi les fondements d'une culture de **reddition des comptes** qui doit être une voie obligée et un mode de Gouvernement dans les systèmes démocratiques. C'est sur base de ces contrats de performance que le Gouvernement et les autres Hauts Cadres de l'Etat sont périodiquement évalués. A l'issue de cette évaluation, ceux qui satisfont aux critères de performance exigés sont encouragés, tandis que ceux qui n'atteignent pas les performances voulues sont remplacés dans leurs fonctions.

S'agissant des **Mécanismes de Justice Transitionnelle** prévus par l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi, signé entre les parties prenantes au conflit burundais, le **28/08/2000**, nous sommes en train d'y travailler afin de mettre en œuvre une justice transitionnelle efficace qui concilie avec **précaution, patience et rigueur les impératifs de réconciliation nationale et ceux de justice**. Il s'agira de mettre en place **un mécanisme qui éloigne les « démons du passé »** et l'ouverture qui évite une quelconque brèche favorable à la vengeance et aux règlements de compte de tout acabit.

C'est la raison pour laquelle, **Monsieur le Président**, des consultations nationales ont été menées en **2009** et **2010** et le rapport y relatif a été publié en **novembre 2010**. C'est dans cette même perspective qu'a été nommé en **mai 2011**, un **Comité Technique** composé de **sept personnes** dont le mandat était de préparer la mise en place de la Commission Vérité et Réconciliation

(**CVR en sigle**), en proposant une méthodologie pour cette Institution à venir, en tenant compte des résultats et des recommandations des consultations nationales ainsi que des expériences d'autres pays. **Le rapport final du Comité a été remis à qui de droit en octobre 2011.**

Le Gouvernement avait exprimé le souhait de mettre en place ladite Commission en **janvier 2012** mais cette décision a été reportée pour des raisons techniques car d'autres consultations se sont avérées nécessaires de même que des propositions concrètes sur le mandat de la Commission, sa composition, les critères de sélection de ses Membres et les questions relatives à son budget de fonctionnement.

**Monsieur le Président,**

**Distingués Délégués,**

A côté de ses réalisations sur le plan politique, le Gouvernement a entrepris un « **vaste chantier** » sur le plan social qui, rassurez-vous, a produit des résultats satisfaisants. A ce propos, les mesures prises concernant la « **gratuité scolaire** » pour les enfants en âge d'enrôlement à l'enseignement primaire, ont permis la scolarisation de millions de petits burundais. De même, **la gratuité de soins médicaux pour les femmes en situation de grossesse, les mères qui allaitent et les enfants âgés de 0 à 5 ans** ont permis d'améliorer sensiblement la santé maternelle et infantile, ce qui nous permettra d'atteindre dans un proche avenir les objectifs du Millénaire pour le développement en cette matière.

Dans ce cadre, avec la participation de la population dans le cadre des travaux communautaires, **2024 écoles, 80 centres de santé et plus de 2000 fontaines d'eau potable ont été construits** et cela en l'espace de trois (3) ans seulement.

**Monsieur le Président,**

**Distingués Délégués,**

Au niveau du développement socio-économique, le Burundi poursuit ses efforts en matière d'aménagement des infrastructures économiques de base, en matière de gestion des finances publiques, de l'amélioration du climat des affaires et de la bonne gouvernance. Bien plus, des avancées significatives sont enregistrées au niveau du retour progressif et ordonné des personnes déplacées dans leur milieu d'origine et des réfugiés dans leur pays d'origine. Tous ces efforts sont faits en accord avec le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté - 2<sup>ème</sup> génération (CSLP-II), la Vision 2025 et les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Pour ce qui est **des rapatriés, sur un total de 800.000 réfugiés recensés en 2000-2001, ils sont tous rentrés dans notre pays, mis à part 37.0000 réfugiés du Camp de MTABILA qui, eux aussi, devraient rentrer d'ici le 31 décembre 2012.** Quant **aux déplacés intérieurs**, une bonne partie d'entre eux ont déjà regagné leurs domiciles. Pour ceux qui sont restés sur les sites, **une enquête de profilage vient d'être terminée**, et le résultat de cette enquête déterminera, en fonction de la volonté exprimée par eux-mêmes, le traitement le plus convenable et le plus humain à leur réserver.

Quant au processus de réinsertion socio-économique des anciens combattants, il reste à compléter et cela représente un risque d'insécurité réel au niveau sécuritaire.

D'ailleurs, des incidents très isolés d'insécurité sont enregistrés ici et là dans le pays. Mais, ceci n'est pas le propre du Burundi, les cas de banditisme qui sont observés peuvent également être enregistrés dans n'importe quel pays du monde. Toutefois, le Gouvernement est déterminé à en découdre avec toute forme de criminalité y compris les vols à main armée. C'est ce qui explique que le domaine de la sécurité reste la priorité des priorités comme pour tout autre pays organisé.

En effet, le Burundi considère la sécurité comme **une condition sine qua non** de tout progrès social et économique. C'est pourquoi, il est engagé à poursuivre les réformes y relatives.

Sous ce rapport, la professionnalisation des forces de défense et de sécurité, des services pénitentiaires, de la justice de manière à garantir les droits et la sécurité de tous les citoyens et des étrangers vivant sur le territoire national, sont autant de mesures inscrites au programme du gouvernement et qui se poursuivent au fur et à mesure que le pays avance.

**Dans le secteur de l'intégration régionale**, un Comité interministériel chargé de l'élaboration de la mise en place **d'une stratégie nationale de l'intégration régionale**, est à l'œuvre pour que le Burundi puisse tirer le meilleur profit de son intégration dans les ensembles sous-régionaux, en écartant les pertes et les inconvénients liés à l'appartenance à des organisations non rentables.

Concernant les questions jadis traitées dans le **cadre stratégique de consolidation de la paix**, elles sont désormais mises dans le 1<sup>er</sup> axe du CSLP II. Le Gouvernement et la **Configuration/Burundi** ont accompli à cet effet des progrès visibles dans plusieurs domaines comme indiqué dans les conclusions du cinquième examen du rapport y relatif, présenté le **26/04/2011**.

Il en est ainsi notamment des résultats obtenus sur les **questions politiques et institutionnelles, de la Bonne Gouvernance, des droits de l'homme et de l'état de droit, des questions économiques, des groupes vulnérables et de l'intégration régionale** dont le contenu vient d'être exposé plus haut. Il reste à tirer les conclusions qui s'imposent pour examiner les possibilités de **transformer le Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) en une « équipe pays »**.

**Monsieur le Président,**

**Distingués Délégués,**

Pour clore ce chapitre sur la situation socio-économique de mon Pays le Burundi, **je ne manquerais pas de signaler que notre Gouvernement est en train d'organiser une Conférence des Partenaires au Développement du Burundi qui tiendra ses assises à Genève, les 29 et 30 octobre de cette année. Je profite donc de ma présence à cette tribune pour réitérer, au nom du Gouvernement du Burundi et en mon nom propre, notre appel à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour qu'ils répondent à ce rendez-vous afin de nous soutenir dans nos efforts de mise en œuvre du Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté.**

J'en profite également pour remercier le Président de la Configuration Burundi à la Commission de Consolidation de la Paix, pour la réunion qu'il est en train de préparer avec nos délégués, en marge de la présente Assemblée Générale.

**Monsieur le Président,**

**Distingués Délégués,**

Après ce tour d'horizon de la situation qui prévaut à l'intérieur de mon pays, il me revient, à présent, de parler du rôle et de la position du Burundi sur certaines questions de portée internationale.

S'agissant de la **participation du Burundi dans les opérations de maintien de la paix**, je voudrais vous dire, **Monsieur le Président**, que le Burundi a été l'un de deux pays du monde, à participer à la **mission de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM)** et, est satisfait du travail accompli par ses militaires dans ce cadre. Et, comme le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies l'a fait, ***mon pays salue l'adoption le 1<sup>er</sup> Août 2012, de la Constitution provisoire de la Somalie par l'Assemblée Nationale Constituante, à Mogadiscio.***

Il félicite et encourage les Délégués et les Dirigeants Somaliens pour les nouveaux développements en cours en vue de normaliser la situation là-bas et pour leur engagement à mettre un terme à la transition afin d'établir de nouvelles institutions politiques représentatives de tous les Somaliens. Il s'agit sans doute d'une des voies devant mener ce pays à un meilleur avenir. L'élection du nouveau Président de la République par le Parlement est une étape

décisive vers la consolidation de la paix et en définitive vers la réconciliation nationale.

En vue de soutenir davantage ces efforts de la Somalie vers la paix et la réconciliation nationale, en plus des nombreux militaires burundais présents dans ce pays, **mon Pays va envoyer bientôt plus de 200 policiers pour le maintien de la sécurité et l'aide à la formation de la police somalienne.**

**Monsieur le Président,**

**Distingués Délégués,**

Pour ce qui est du maintien de la Paix, le Burundi participe activement en étroite collaboration avec les autres Etats, et, grande est la satisfaction du gouvernement pour le travail très apprécié de ses officiers et de ses troupes y œuvrant.

**Pour ce qui concerne le Mali**, le Burundi espère que le nouveau Gouvernement qui vient d'être mis en place, **le 20/08/2012, trouvera à la crise qui sévit dans ce pays, une solution adéquate rapide.** Il est également confiant que le Mali ne tardera pas à renouer avec le processus démocratique afin qu'il puisse se doter **d'institutions issues d'élections libres et transparentes.**

Concernant la **situation en Syrie**, le Burundi souhaite un prompt rétablissement de la paix dans ce pays, dans un cadre concerté avec toutes les parties prenantes et les partenaires internationaux, dans le cadre de notre organisation des Nations Unies.

En ce qui concerne la **situation sécuritaire dans l'Est de la République Démocratique du Congo**, le Burundi comme les autres Membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, (**CIRGL en sigle**) confirme son engagement ferme

aux termes du pacte du **15/12/2006** et les protocoles y afférents de cette organisation sur la **sécurité, la stabilité et le développement** et rappelle également qu'il est signataire **des déclarations des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres** de ladite institution à **Addis-Abeba en date du 15 juillet 2012** et à **Kampala en dates des 7- 8 Août 2012 et des 07-08 septembre 2012 respectivement.**

Le Burundi reste déterminé, avec les autres pays de la région à chercher des solutions à ce conflit, à travers des mécanismes régionaux existants conformément aux décisions déjà prises par les pays de la sous-région dans le cadre de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL).

C'est ainsi que sur mandat des Chefs d'Etat de la CIRGL, le Comité des Ministres de la Défense a lancé **le Mécanisme Conjoint de Vérification** en date du 14 septembre 2012 et **l'Equipe Militaire d'Evaluation** le 22 septembre 2012 à Goma. Cette Equipe va bénéficier des Experts de l'Union Africaine et des Nations Unies. Ces deux mécanismes s'ajoutent au **Centre Conjoint de Fusion des Renseignements qui est déjà opérationnel**, et tout ce dispositif est conçu en vue de l'opérationnalisation de **la Force Internationale Neutre dans un délai de trois mois**. L'état d'avancement des préparatifs à cet effet sera analysé par le prochain Sommet des Chefs d'Etat de la CIRGL, prévu pour le 08 octobre 2012.

**Monsieur le Président,**

**Distingués Délégués,**

A travers cette allocution, Vous aurez remarqué que le Gouvernement du Burundi a fait des avancées incontestablement positives. Cependant, des défis majeurs restent encore à être relevés. Parmi ceux-ci, le maintien de la croissance économique en est l'un des principaux. En effet, en dépit d'un contexte financier et économique international défavorable, il importe que le Burundi, appuyé par ses partenaires, maintienne sa « **tête hors de l'eau** », en augmentant sa croissance économique dans l'optique de parvenir à mettre en œuvre ses projets de développement économique et social.

Point n'est besoin de souligner ici que, le manque de croissance et la pauvreté signifient moins d'écoles, moins d'hôpitaux, moins de progrès en ce qui concerne les infrastructures énergétiques et de transport .... bref, moins de développement du pays et de ses populations. Et, aucun dirigeant, digne de ce nom, ne voudrait léguer aux générations futures une situation désastreuse sur le plan économique.

C'est la raison pour laquelle, **Monsieur le Président**, malgré un environnement économique international difficile, il sied d'indiquer que des mesures d'encadrement et d'encouragement d'une économie aussi fragile que celle du Burundi, sont plus que nécessaires. Car, pour durable qu'elle puisse être au niveau national, cette économie reste largement tributaire de l'économie mondiale.

Je reste convaincu qu'avec la volonté, l'engagement et le dynamisme du peuple burundais appuyé par les amis du Burundi, le diagramme de ses acquis politiques et socio-économiques continuera à s'agrandir.

Pour sa part, le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour canaliser, coordonner et participer aux efforts de tous les acteurs pour un **combat commun** en faveur du bien-être et du bonheur des populations du Burundi et du monde.

Je termine en saluant l'action de l'organisation des Nations Unies qui, en **67 ans de son existence**, a fait évoluer positivement le monde et la vitesse de ses transformations ne cesse de s'accélérer. Je souhaite également que les changements envisagés du système institutionnel de notre organisation prennent en considération les intérêts de tous les Etats membres en général en faisant participer toutes les parties prenantes au « remodelage » et à l'actualisation de notre système à **Tous**.

Enfin, **que tous les succès vous accompagnent, Monsieur le Président, tout au long de la conduite de vos travaux, au cours de la présente session.**

**Vive la Coopération Internationale,**

**Vive l'Organisation des Nations Unies,**

**Vive la République du Burundi,**

**Que Dieu vous bénisse,**

**Je Vous remercie.-**

